

MÉTIERS DE LA RELATION CLIENTS

LE 27 MARS : LA NÉGO AVANT LA GRÈVE !

SI LA CFDT N'APPELLE PAS À LA GRÈVE, TU PENSES QU'ELLE NE DÉFEND PAS TES DROITS? AU CONTRAIRE !

La force de ses adhérents sur le terrain lui permet d'être réactive, et d'interpeller rapidement la direction sur les difficultés rencontrées par les cheminotes et cheminots.

Conformément aux engagements pris par le Groupe SNCF, le 27 mars prochain, un **CO**mité **TECH**nique (**COTECH**) spécifique aux conditions d'exercice des métiers de la relation clients au sol réunira les Organisations Syndicales et la direction.

Pour répondre aux attentes des agents de la relation client au SOL la CFDT portera son revendicatif, construit avec ses militants, sur les sujets suivants :

- ➔ La rémunération
- ➔ Les parcours professionnels
- ➔ Les conditions de travail
- ➔ L'usure professionnelle
- ➔ La pénibilité...
- ➔ Le déroulement de carrière
- ➔ L'organisation du travail
- ➔ La formation
- ➔ Le traitement des irritants
- ➔ L'emploi (vente, escale, RCAD mais aussi encadrement, fonctions transverses et supports)

S'il est plus simple d'emmener les agents dans un conflit que de travailler à leur obtenir des droits nouveaux, pérennes et durables, depuis octobre, la CFDT a multiplié les rencontres avec la direction, en audience ou en DCI. Pour la CFDT, il est primordial de s'inscrire dans les négociations du 27 mars et de fournir un travail de fond, collectif et constructif au bénéfice des agents. C'est ainsi que nous avons déjà obtenu :

- ➔ Les 20% de majoration de prime de travail pour les vendeurs SOLAR sur les 3 premiers mois de cette année
- ➔ Qu'en 2019 la CFDT avait médiatisé les trop nombreuses fermetures de guichets grâce à son opération Chrono Gares
- ➔ Qu'elle a fait mettre un terme aux écoutes dans certains RCAD...
- ➔ Des renforts BOOST
- ➔ Des ateliers SOLAR réunissant vendeurs et direction

ET TOI, QUI DÉFEND TES DROITS ?

Clique ou scanne le QR code pour accéder au site CFDT Cheminots.

